

PSO

PSO, C.P. 13, 2500 Bienne 4

la brèche
BIENNOISE

20 mai 81

Parti socialiste ouvrier

FRANCE : UNE VICTOIRE qui en appelle une autre !

Folle soirée que celle du dimanche 10 mai ! On n'en croyait pas ses yeux à voir la droite humiliée à l'écran, les dizaines de milliers de travailleurs laisser exploser leur joie dans les rues à l'annonce de la victoire de F. Mitterrand.

UNE GIFLE A GISCARD. Une gifle à Barre. Une gifle à toute cette droite qui pendant sept ans s'est partagé le gâteau, a tout fait pour diviser la classe ouvrière, par des attaques systématiques au pouvoir d'achat et à la sécurité du travail. La politique d'austérité et de chômage n'a donc pas eu raison de l'unité des salariés, et c'est probablement là l'enseignement le plus réjouissant de ce scrutin. Malgré les divisions de la gauche ces dernières années, les travailleurs se sont retrouvés unis pour chasser corruption, scandales et marasme économique.

Après cette première victoire, la volonté d'unité est plus puissante que jamais. Le vote des Français exprime une profonde volonté de changement, et pas seulement le remplacement d'un président par un autre. Cet événement peut avoir des conséquences dans toute l'Europe. Jusqu'aux élections législatives, Mitterrand jouera-t-il cartes sur table ? Va-t-il se décider pour les réformes attendues par les travailleurs et qui signifient une confrontation avec le pouvoir patronal ou va-t-il biaiser entre les deux fronts ? Formera-t-il un réel gouvernement des travailleurs, PC-PS ? Adoptera-t-il des décrets pour la réduction du temps de travail à 35h et pour la hausse du SMIG ?

Dans sa campagne Mitterrand est souvent resté ambigu. Pour satisfaire les espoirs éveillés par cette première victoire, le pouvoir élu le 10 mai ne peut se contenter de réformettes de surface. Il lui faudra prendre des mesures radicales contre le chômage et l'inflation en luttant contre le patronat et la droite.

La "bonne volonté" de Mitterrand n'est pas une garantie. Ce qui est déterminant, c'est la force organisée des travailleurs, c'est leur unité, ce sont leurs initiatives, afin de pousser le PS, le PC, les syndicats à lutter ensemble pour gagner une majorité des partis ouvriers au Parlement. Il faut que PC et PS, avec cette majorité, fomentent un gouvernement de leurs seuls partis.



Alors les espoirs de millions de travailleurs en France seront justifiés. Alors leurs revendications deviendront réalisables. La Ligue communiste révolutionnaire, organisation française-soeur du PSO, fera tout son possible pour permettre que, dans l'unité, cette dynamique vers une victoire du socialisme se développe.

4 x OUI

VOTATIONS DES 13/14 JUIN

EGALITE DES DROITS HOMME-FEMME	O U I
PROTECTION DES CONSOMMATEURS	O U I
INITIATIVE ANTI-ATOMIQUE BERNOISE	O U I
RENOVATION DU BURG	O U I

Droits égaux

OUI



QUELQUES OUVRIERES ONT OSE APPORTER LE TEMOIGNAGE DE LEURS CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL A "TEMPS PRESENT" ET A "CH MAGAZIN". ELLES ONT REVELE A QUELQUES CENTAINES DE MILLIERS DE TELESPECTATEURS LEURS MAIGRES SALAIRES (L'une ne gagnait que 1200.-- pour plus de 42h), ALORS MEME QU'IL EST SOUVENT PRECISE SUR LES CONTRATS D'EMBAUCHE DE NE PAS DIRE SON SALAIRE A SES COLLEGUES !

CEPENDANT, LES CAMERAS N'ONT PAS ETE AUTORISEES A PENETRER DANS CERTAINS ATELIERS. "Les patrons n'ont pas intérêt à montrer dans quelles conditions misérables (bruit, acides nocifs, insécurité) ils nous font travailler" a déclaré l'une des femmes interviewées.

CES OUVRIERES ONT OSE DIRE TOUT HAUT CE QUE VIVENT DES MILLIERS DE FEMMES :

- travaux les plus déqualifiés, les plus mal payés, les plus rébarbatifs, et sans espoir de promotion,
- humiliations quotidiennes, brimades sexistes des petits chefs ou des collègues,
- double journée de travail, 9 heures à l'usine suivies des courses et du ménage... être bonnes-à-tout-faire pour un salaire de misère !

La plupart des femmes ménagères n'envient pas ce stress, et pourtant beaucoup aimeraient sortir de leur foyer et acquérir plus d'indépendance avec un emploi rétribué.

Quant aux hommes salariés, ils ne jouissent pas non plus de conditions idéales (longs horaires, salaires rongés par l'inflation, peu de temps avec les enfants). Pourtant, ni la simple observation, ni les statistiques ne résistent à la comparaison des conditions de vie entre hommes et femmes. Les femmes, en Suisse comme dans les pays voisins, subissent de fortes discriminations, dans la famille comme à l'usine, de l'école à l'AVS.

Cette situation n'est pas fatale, il est possible de la changer

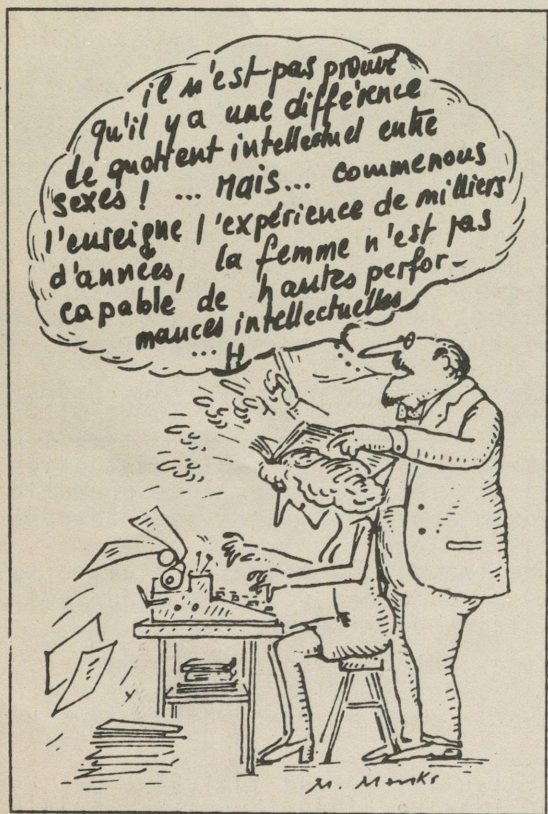
Le principe de l'égalité de tous les Suisses devant la loi existe dans la Constitution. Mais il n'en est rien dans les faits si l'on se contente d'attendre. En 1977, Suzy Loup, institutrice neuchâteloise et membre du PSO a revendiqué l'égalité de traitement pour un travail égal. Allant jusqu'au Tribunal fédéral, elle gagna la cause des femmes de sa profession et en même temps celle de toutes les femmes de la Fonction publique. Bien entendu, la loi ne peut balayer les racines des inégalités et permettre aux femmes d'accéder à tous les postes. L'amélioration de la formation, la protection de la maternité, la diminution du temps de travail permettraient un meilleur partage des tâches, au travail comme à la maison.

Dans l'administration biennoise

93% des femmes se trouvent dans les 10 classes salariales les plus basses alors que seulement les 7% restant sont dans les 10 classes supérieures. Soulevé cette grave injustice au sein même de la commune, le PSO a formulé une motion au Conseil de ville demandant que soient "revus les critères en vigueur fixant la catégorie salariale des professions occupées principalement par les femmes. Cette réévaluation doit permettre que les femmes ne soient plus dans leur écrasante majorité, reléguées dans les catégories salariales les moins rémunérées. Ce rehaussement doit tendre à ce que le salaire moyen des employées de la commune soit le même que celui des employés..."

Sylviane Zulauf, conseillère de ville du PSO, a déposé cette proposition avec 15 autres élus, du PS et de l'Entente.

Toute amélioration dans ce sens dans les services publics peut entraîner des effets positifs pour le personnel du privé. Souhaitons que, fort d'un vote pour l'égalité en juin, le Conseil de ville biennois décide de mettre la motion en application.



Les 13/14 juin, nous irons voter OUI à l'art. const. pour l'égalité des droits

L'inscription de ce principe d'égalité dans la constitution ouvre des possibilités pour que soient élaborées des lois favorisant l'égalité au sein de la famille, dans l'instruction et au travail. Elle permet en outre d'exiger immédiatement le même salaire pour un travail égal.

FEMMES ET HOMMES ONT A Y GAGNER ! OUI LES 13/14 JUIN,

- * C'EST UN OUI A L'EGALITE DES FILLES ET DES GARCONS A L'ECOLE, aux mêmes programmes scolaires, aux mêmes chances de formation professionnelle,
- * C'EST UN OUI A L'EGALITE ENTRE LES CONJOINTS DANS LE MARIAGE, un oui à la révision progressiste par exemple de la loi matrimoniale, du système des assurances ou de l'AVS,
- * C'EST UN OUI QUI PEUT AUSSI ETENDRE AUX HOMMES DES MESURES DE PROTECTION DES FEMMES : pourquoi pas interdire le travail de nuit, introduire des rentes de veufs, avancer l'âge de la retraite pour tous?
- * C'EST UN OUI A L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES SUR LE MARCHE DU-TRAVAIL : la concurrence entretenue entre postes masculins et postes féminins, professions masculines et professions féminines, salaires masculins et salaires d'appoint, cette concurrence ne sert que les intérêts patronaux. Les discriminations à l'égard des femmes servent à faire pression sur les hommes. Cette division affaiblit d'autant plus la capacité de défense collective.
- * C'EST ENFIN UN OUI - IMMEDIATEMENT APPLICABLE - A L'EGALITE DE SALAIRE. Il faudra cependant encore prouver l'égalité des postes, des travaux, de la qualification, ce qui signifie une refonte des grilles d'évaluation des postes et une confrontation avec la justice qui saura être acquise aux intérêts des patrons. CE OUI EST LE OUI DES SYNDICATS ET PARTIS OUVRIERS. C'est un oui pour unifier les intérêts de tous les salariés, hommes et femmes, face au patronat. C'est un oui qui ouvre une dynamique renforçant la confiance de tous les opprimés pour défendre leurs droits.

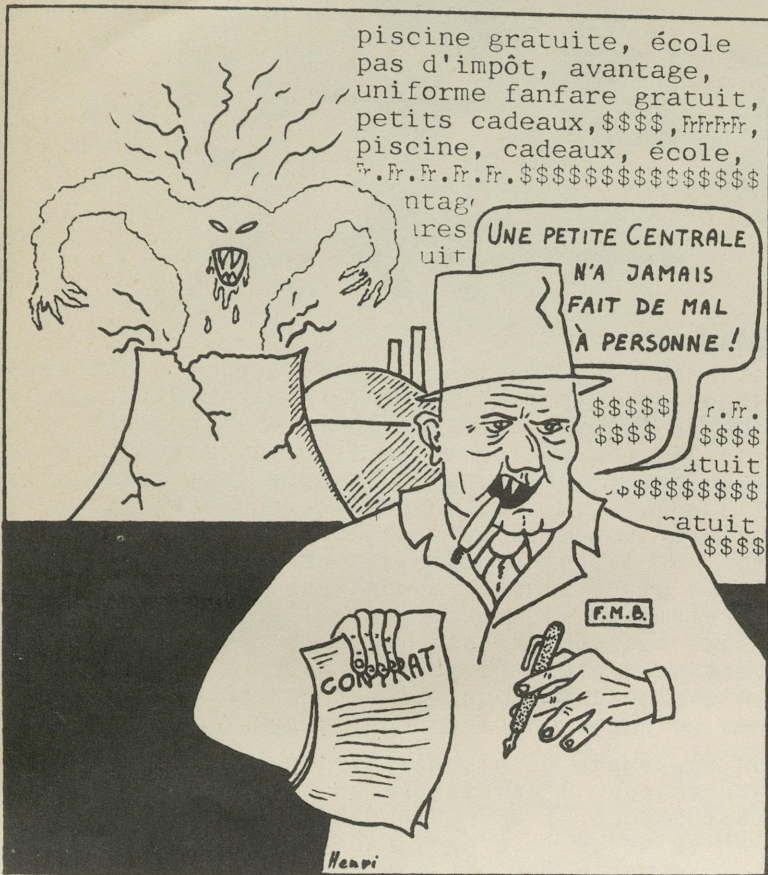


Les partis bourgeois disent aussi oui. Radicaux, libéraux, UDC viennent d'appeler à voter oui. Pour la plupart d'entre eux, c'est un oui formel ... sinon "nous courons un grand danger, celui de perdre notre électorat.... Dites oui parce qu'il n'y a aucun danger" déclara Mme Sandoz à l'assemblée du Parti libéral! C'est un oui que toutes les manoeuvres juridiques pourront contourner pour empêcher l'application.

Cependant, ce n'est pas l'unanimité dans les rangs des partis bourgeois. Les associations patronales clament le NON ferme. Bienne compte parmi les dignes représentants du "comité national contre l'égalitarisme", M. Victor Dubois, président de l'Association des patrons horlogers. Il sait quels intérêts il défend: la moitié des 40000 personnes employées dans l'horlogerie suisse sont des femmes, payées en moyenne 500.-- de moins que leurs collègues masculins, même à qualification égale. L'économie mensuelle ainsi effectuée est de 20 millions de fr!

Allons toutes et tous voter OUI les 13 et 14 juin prochains!

oui à l'initiative anti-atomique



VOTATIONS CANTONALES DES 13/14 JUIN

OUI A L'INITIATIVE ANTI-ATOMIQUE BERNOISE

Les 13/14 juin, nous avons à nous prononcer sur l'initiative anti-atomique cantonale. Elle demande que le mandat que reçoit le canton de la Confédération concernant la construction d'installations atomiques soit soumis à une votation populaire si 5000 électeurs au moins le demandent.

La question principale posée par cette initiative n'est finalement que formelle puisqu'il s'agit de mieux consulter la population concernée. Elle pose cependant des questions fondamentales liées à l'énergie nucléaire : est-il responsable d'utiliser une technologie dont les dangers sont immenses ? La pollution radioactive des gens, de l'environnement et des produits alimentaires est irréparable. Il est désormais prouvé qu'il existe de graves pollutions dues à la radioactivité. L'accident d'Harrisburg n'a été qu'un début. Depuis, il y a eu plusieurs nouveaux accidents, surtout en France où un ambitieux programme nucléaire a été mené jusqu'à aujourd'hui (incendie dans un dépôt intermédiaire de l'usine de retraitement de La Hague, fissure à la Centrale de Fessenheim, etc.). Mais le plus grave de ces accidents récents a eu lieu au Japon où l'eau radioactive s'est écoulée dans la mer après avoir irradié plus de 600 travailleurs, la plupart grièvement.

Par notre soutien à cette initiative, nous refusons clairement l'énergie atomique. Il est nécessaire que - par une victoire les 13/14 juin - le mouvement anti-nucléaire puisse freiner l'offensive du lobby nucléaire.

- PAS DE CENTRALE NUCLEAIRE A KAISERAUGST, NI A GRABEN,
- PAS DE FORAGES EXPERIMENTAUX TANT QUE DES DECHETS ATOMIQUES SERONT PRODUITS.

- Je m'intéresse à l'initiative pour une formation professionnelle garantie, envoyez-moi du matériel,
- Je désire la brochure du PSO "Questions-réponses sur la formation professionnelle (3.-),
- Je désire le dossier biennois sur la situation locale de l'apprentissage (3.-),
- Je désire recevoir régulièrement la Brèche biennoise,
- un abonnement d'essai à LA BRECHE,

Nom, prénom _____

Rue, numéro _____

Localité _____

A adresser au PSO, case postale 13, 2500 Bienne 4

EN BREF...

TRUST S S I H - A S U A G

APRES LE MARIAGE DE RAISON, LICENCIEMENTS EN DOUCE A OMEGA ET EDOX !

La restructuration que nous avons connue dans l'horlogerie au plus fort de la crise a fait tomber l'emploi dans ce secteur de 72'800 (1970) à 41'300 (1980). Aujourd'hui, cette restructuration se poursuit, mais en douce! A EDOX par exemple, on déplace des travailleurs de Bienne à Granges, on les décourage au point qu'ils quittent "d'eux-mêmes". A Omega, un plan social tente de rassurer les travailleurs or il n'a été établi qu'en prévision de "dégraisser" le personnel. Combien subiront le même sort que les 75 de SSIH Quartz?

Ce sont les fruits du mariage de raison SSIH-ASUAG! Les travailleurs de l'ensemble du trust ont les mêmes intérêts à défendre, ils doivent s'opposer à la même politique patronale du trust et avec leur syndicat, la FTMH, revendiquer au'aucun licenciement n'ait lieu, que toute personne déplacée le soit aux mêmes conditions de travail et de salaire et que des mesures de recyclage soient organisées.

DERNIERE MINUTE :

OMEGA vient de licencier 120 personnes à Lausanne

LA MUNICIPALITE DE GAUCHE PAS D'ACCORD AVEC LA VPOD!

Lors de sa dernière assemblée de section, la VPOD a appuyé à l'unanimité des membres présents la motion Glas qui visait à revoir le principe de la compensation du renchérissement dans la fonction publique. Afin de lutter contre l'élargissement du fossé entre hauts et bas salaires, et sans renoncer à se battre pour l'accroissement du salaire réel pour autant, la motion propose d'abandonner la compensation du renchérissement en pourcent, et d'instaurer une compensation égale pour tous les fonctionnaires, calculée sur la base d'un salaire de 45'000.- Ce mode de calcul favoriserait plus de 80% des fonctionnaires qui se situent en-dessous de ce chiffre. et serait sans aucun doute plus équitable.

Or, le Conseil municipal, à majorité socialiste, rejette la motion Glas et semble ainsi peu s'inquiéter des revendications légitimes de la VPOD. Accident de parcours ... ou triste présage ?



GENEVE, GREVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

3500 employés ont débrayé le mercredi 13 mai pour appuyer leurs revendications :

- 40 heures,
- 5 semaines de vacances,
- 16 semaines de congé maternité,
- réduction des effectifs des classes,
- augmentation du personnel dans la fonction publique.

Plus de 15% des 22000 employés ont défié les autorités qui refusent de négocier. Cédéfi lancé par les travailleurs prend une ampleur nationale au moment où dans la Fonction publique, la contestation gronde. Le soutien de la fédération VPOD est un grand encouragement au mouvement.

Ed. resp. S. Zulauf

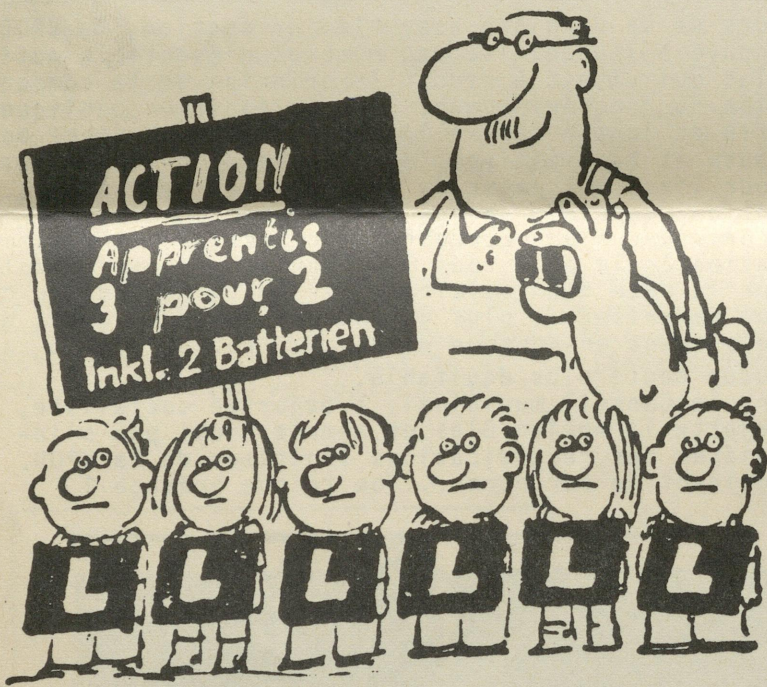
Impr. C.A. Safner

Les apprenti(e)s sous le joug de l'exploitation

L'Union suisse des arts et métiers a demandé aux universités de Lausanne et de Zürich de faire une étude sur la situation de l'apprentissage en Suisse. A peine cette étude "Apprentis suisses entre la formation et la production" était-elle publiée, que l'USAM s'en distançait. La lecture de cette étude qui montre la profonde misère de la formation professionnelle éclaire rapidement leur désaccord.

DUREE ILLEGALE DU TEMPS DE TRAVAIL

Ce sont avant tout les apprentis des petites entreprises qui sont les moins bien lotis. Dans la restauration, un quart, et chez les jardiniers, un septième des apprentis travaillent 50 heures ou plus par semaine. Dans le secteur de l'alimentation, plus de la moitié des apprentis ont droit à une "formation" plus de 50 h par semaine. Les apprentis bouchers "ont la joie" de pouvoir travailler plus de 50 h aussi et des pointes de 55 et 60 h ne sont pas rares. Bien sûr, dans la grande industrie, la situation des apprentis est meilleure, mais le Hic de l'histoire, c'est que justement les places d'apprentissage dans les grandes entreprises ont sérieusement diminué depuis la récession. Cette étude montre que des milliers de jeunes travailleurs se font exploiter sous le couvert de la formation professionnelle.

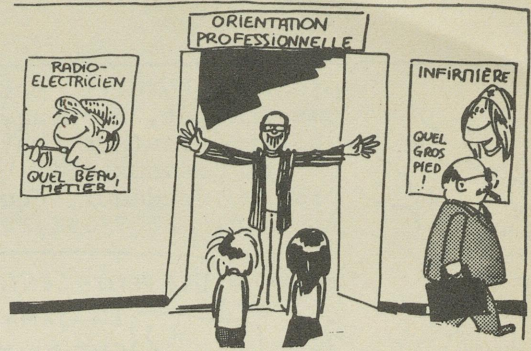


SALAIRES DE MISERE

Sur le plan salarial, on retrouve la même misère. Au cours de la première année d'apprentissage, la moyenne des salaires est de 250.--, et au cours de la dernière elle est de 500.--. Très loin derrière on trouve les métiers dits "typiquement féminins", tels coiffeuses, couturières pour dame, esthéticiennes, etc. qui gagnent la plupart du temps moins de 200.-- par mois.

TRAVAIL ROUTINIER

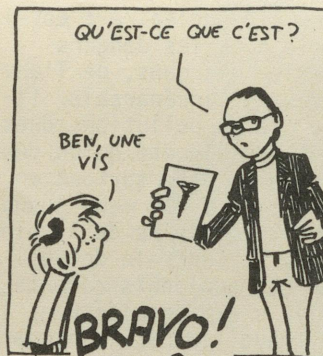
De longs horaires, de bas salaires ... mais quelle qualité de formation ? La moitié des apprentis doivent faire des travaux répétitifs : emballer des paquets, nettoyer des machines, travailler dans les stocks, etc. Leur travail "favori", c'est sûrement le nettoyage, même si ce n'est pas prévu par les règlements de formation! Le pire, c'est encore dans les professions de l'alimentation, les soins corporels et la vente, c'est-à-dire les professions où se trouvent majoritairement les filles. Il n'est pas étonnant que 58% des jeunes interrogés gélosent de leur dernière année d'apprentissage referaient le même métier mais que les autres en changeraient.



QUE FAIRE ?

Il est important d'exiger l'introduction d'une réglementation de l'apprentissage dans les Contrats collectifs de travail comme le font les syndicats. La défense des apprentis par le syndicat est bien plus efficace que celle d'une quelconque commission d'apprentissage, bien trop dépendante du patronat. Mais c'est justement dans ces branches que les apprentis ont les plus mauvaises conditions, que le nombre de place a généralement augmenté et qu'il n'y a généralement ni conventions collectives ni syndicat. Dans ces conditions, la seule alternative est la création d'ateliers publics d'apprentissage, car rien n'évoluera tant que ce seront ces entreprises privées qui régiront l'apprentissage.

Le PSO rassemble depuis mi-février avec succès des signatures pour l'initiative pour "UNE FORMATION PROFESSIONNELLE ET UN RECYCLAGE GARANTIS". Cette initiative exige la création d'ateliers publics pour que les jeunes qui n'ont pas trouvé d'apprentissage de leur choix puissent y apprendre gratuitement un métier. Dans ce cadre, ce sont les plus défavorisés aujourd'hui, en particulier les filles, les enfants d'immigrés et les handicapés, qui seraient pris prioritairement en considération. Sylviane Zulauf, conseillère de ville du PSO, vient de déposer une motion qui demande l'amélioration du système d'apprentissage à Bienne en proposant la création d'un atelier public, comme il en existe déjà à Berne.



BRAVO!
VOUS ÊTES
FAIT POUR
ÊTRE RADIO-
ELECTRICIEN



SENSATIONNEL
VOUS ÊTES FAITE
POUR ÊTRE
INFIRMIERE!

